

# BIENNE

AMITIÉ  
ZEITLOS



**GEDENKEN**  
CONTEMPLATIF

# Jardin du souvenir pour animaux domestiques

Les animaux domestiques sont des compagnons fidèles, qui apportent de la joie dans notre quotidien et nous accompagnent en toutes circonstances. La mort d'un animal est très difficile à vivre pour leurs propriétaires. La perspective que leur compagnon apprécié finisse dans un centre de collecte pour cadavres d'animaux peut être spécialement douloureuse. De nombreux propriétaires souhaitent que leur animal soit enterré dignement dans un endroit où ils pourront toujours aller se recueillir. Un tel jardin du souvenir pour animaux domestiques existe désormais à Bienne.

Une tombe commune pour animaux incinérés a été aménagée sur une parcelle prévue à cet effet et plantée d'arbres jouxtant le cimetière de Madretsch. Les cendres de l'animal mort peuvent y être déposées. Le personnel du cimetière procède à l'inhumation, qui a lieu soit anonymement, soit en présence du ou de la propriétaire de l'animal.

Tarifs:

inhumation anonyme 190 fr.

inhumation accompagnée 220 fr.

Il est possible d'incinérer les chiens, chats, cochons d'Inde, lapins et autres animaux domestiques dans les centres d'incinération pour animaux de Montmollin (NE) ou de Kirchberg (BE). Pour tout renseignement complémentaire concernant l'incinération d'animaux domestiques et sur leur inhumation dans le jardin du souvenir de Madretsch, veuillez contacter les centres d'incinération pour animaux et le Secteur des cimetières de la Ville de Bienne.

Administration des cimetières  
de la Ville de Bienne  
032 326 26 61

Crématoire Animalier de Kirchberg  
034 446 05 00  
tierkrematorium-kirchberg.ch

TIERKREMATORIUM  
  
KIRCHBERG

Centre d'incinération pour animaux  
de Montmollin  
032 731 20 30, cremadog.ch